



Ses missions

L'association Dom'éval DLG est chargée d'accomplir l'évaluation des besoins en prestations de maintien à domicile. Cette démarche s'accomplit au domicile de personnes âgées fragilisées sur le plan social ou médical.

Qui sommes-nous

Face à l'accroissement de l'espérance de vie et à l'amélioration des conditions d'existence, la nécessité de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées est devenu un enjeu majeur de notre société.

L'association Dom'éval DLG a été créée en 2014 par la volonté de la Mutualité Sociale Agricole Dordogne, Lot et Garonne, du RSI Aquitaine, de la CARSAT, de Génération Mouvement de Lot et Garonne et de Génération Mouvement de Dordogne.

Dom'éval DLG a son siège social à Agen en Lot et Garonne, et bénéficie de deux locaux administratifs relais situés à Périgueux et à Sarlat-la-Canéda en Dordogne.

Composition du conseil d'administration

- 2 représentants désignés par la MSA Dordogne, Lot et Garonne,
- 2 représentants désignés par le RSI Aquitaine,
- 1 représentant désigné par la CARSAT,
- 1 représentant désigné par Génération Mouvement de Lot et Garonne,
- 1 représentant désigné par Génération Mouvement de Dordogne.

Composition du bureau

- 1 Président : M. Daniel ESTAY de la MSA Dordogne, Lot et Garonne,
- 1 Vice Président : M. Daniel MARTIN du RSI Aquitaine,
- 1 Trésorier : M. Jacques RAVINAUD de la CARSAT,
- 1 Secrétaire : Mme Claudine AUREILLE de la MSA Dordogne, Lot et Garonne.

L'évaluation des besoins en prestation de maintien à domicile

COMMENT CA MARCHE ?

A. Faire une demande auprès de votre caisse de retraite

En amont de toute évaluation réalisée par dom'éval DLG, vous devez formuler en premier lieu une demande d'aide au maintien à domicile auprès de votre caisse de retraite principale.

Il s'en suit un échange administratif afin que la caisse étudie la demande effectuée et en vérifie l'éligibilité. Si la demande est recevable, la caisse de retraite passe ensuite une commande d'évaluation à dom'éval DLG et vous informe de la venue prochaine d'un évaluateur.

B. Dom'éval reçoit la demande de votre caisse de retraite

A réception de la commande, les évaluateurs de dom'éval DLG, se mettent en contact téléphonique avec vous pour fixer la date et l'heure du rendez-vous d'évaluation, c'est à dire de la visite à domicile.

Mandaté par la caisse de retraite, l'évaluateur de dom'éval DLG se présente alors à votre domicile et vous explique le déroulement et les enjeux de l'évaluation des besoins, notamment autour de :

- L'aide à domicile avec l'aide au ménage, au linge, aux courses, à la préparation des repas
- L'aide à la personne avec le soutien à l'habillage, à la toilette
- L'aménagement préventif du logement avec l'apport d'informations et de conseils de prévention et de préconisations afin de minimiser les risques domestiques
- L'habitat et le cadre de vie avec l'information de financements de travaux liés à l'adaptation du logement suite à une perte d'autonomie
- La sécurité au domicile, via la téléassistance
- Le portage de repas
- La prévention de la perte d'autonomie avec l'apport d'informations liées aux ateliers de prévention du bien vieillir, form'santé, mémoire, nutrition santé, form' bien être, ...

C. Dom'éval vient à votre rencontre

L'objectif de l'entrevue est d'optimiser le temps de dialogue au domicile pour réaliser une évaluation globale et multidimensionnelle afin de soutenir au mieux la qualité de votre projet de vie à domicile.

Au fil des échanges, avec ses observations et son expertise, l'évaluateur de dom'éval DLG définit le degré de fragilité dans votre vie quotidienne, et s'assure à la fois que vous n'êtes pas dépendant(e).

A partir de vos besoins exprimés et identifiés par l'évaluateur de dom'éval DLG, une concertation s'engage pour définir les priorités à retenir, tout en restant dans une posture de neutralité concernant le choix de l'intervenant à domicile parmi les prestataires de services d'aide à domicile, de téléassistance, ou de partage de repas, ...

En parallèle, l'évaluation est également approfondie pour permettre de vous informer sur les potentiels risques de chute auxquels vous êtes exposé(e), les préconisations de sécurisation du domicile, l'analyse de votre environnement pour favoriser le maintien du lien social, ...

D. Suivi de votre demande et de notre rencontre

A l'issue de l'évaluation réalisée par dom'éval DLG, et après avoir recueilli votre adhésion, l'évaluateur va, pour finir, proposer un plan d'accompagnement personnalisé qui sera communiqué à votre caisse de retraite pour décision.

Après avoir statué en fonction des critères de sa politique d'action sociale, la caisse de retraite vous envoie un courrier de décision, ainsi qu'aux prestataires retenus pour mettre en place les différentes interventions.

Secteurs d'intervention



Foire aux questions

Qui doit-on contacter pour bénéficier d'une aide au maintien à domicile ?

La demande est à faire directement auprès de sa caisse de retraite principale :

- La MSA Dordogne, Lot et Garonne : <http://www.msa24-47.fr>
- Le RSI Aquitaine : <http://www.rsi.fr/aquitaine>

Quels sont les GIR concernés pour bénéficier d'une aide au maintien à domicile ?

Le GIR 5 désigne les personnes qui sont relativement autonomes dans leurs activités. Elles se déplacent seules, mais ont besoin d'aides ponctuelles pour la toilette, la préparation de repas, l'entretien du logement.

Le GIR 6 concerne les personnes autonomes dans tous les actes de la vie courante.

Les personnes classées en GIR 5 et 6 ne peuvent bénéficier de l'allocation Personnalisée d'autonomie (APA) attribuée par les Conseils Départementaux.

Comment se déroule l'entretien d'évaluation pour bénéficier d'une aide à domicile ?

L'évaluateur de dom'éval DLG prend contact par téléphone, puis vient à domicile pour faire un état des lieux des besoins.

Il réalise pour cela un diagnostic global de la situation, des potentialités et des besoins dans une logique d'accompagnement.

Il informe et propose des services diversifiés qui favorisent le maintien à domicile, ou oriente vers des actions collectives de prévention.

Qui prend la décision d'attribuer une aide au maintien à domicile ?

Dom'éval DLG est une structure neutre, et n'a aucun pouvoir d'allocation. Elle a pour principe d'effectuer des évaluations libres de toute influence, dans un esprit de solidarité et de proximité.

Seules les caisses de retraites sont habilitées à prendre des décisions en fonction de leurs Règlements Intérieurs respectifs.